



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



## NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR LE RECTORAT DE LYON

**DOSSIER :** AP1\_n° 233

### ***Intitulé du projet :***

Projet académique sur la structuration des coordinations locales

### ***Porteur du projet :***

Le Groupement d'Intérêt Public de l'académie de Lyon – GIPAL, représenté par son directeur, Roland DEBBASCH, recteur de l'académie de Lyon.

Le chef de projet est Monsieur Luc Maerten, chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO)

### ***Evaluateur du projet :***

Le COPAS, Conseil en Pratiques et en Analyses Sociales à Lille

### ***Région(s) d'expérimentation :***

Région Rhône Alpes – Académie de Lyon

### ***Date de démarrage effectif de l'expérimentation :***

14 février 2011

# **1. Rappel des objectifs et du public cible :**

## **A. Les objectifs**

### 1. Pour les établissements de formation :

- a - assurer un suivi personnalisé des parcours scolaires des élèves et les adapter le cas échéant ;
- b - mettre en place une organisation de type cellule de veille, d'accueil et de suivi permettant de repérer les élèves en risque de décrochage afin de mettre en place les mesures internes de prévention et un accompagnement individualisé ;
- c - suivre le devenir des élèves à leur sortie de l'établissement jusqu'à un an après leur sortie et leur proposer des mesures d'accompagnement internes adaptées, comme celles proposées au titre de la MGI (Mission Générale d'Insertion de l'EN) ;
- d - capitaliser les données quantitatives et qualitatives des élèves accompagnés au titre de la prévention et les analyser pour améliorer, en amont, les parcours proposés et communiquer, échanger ces informations avec les différents partenaires de la coordination locale afin d'assurer la transition des élèves restés sans solution vers d'autres dispositifs d'insertion et de formation ;
- e - mobiliser, accompagner et former les personnels des établissements autour de la réussite scolaire et de la lutte contre les sorties prématurées et sans diplôme.

### 2. Pour la coordination locale

- a - organiser le repérage concerté, précoce et exhaustif des jeunes sortis prématurément et sans diplôme de la formation initiale, afin d'éviter leur « nomadisme » et de leur assurer une prise en charge personnalisée et sans délai ;
- b - identifier et mutualiser les ressources et les compétences existantes sur chaque bassin ;
- c - développer de manière concertée, le recueil et l'échange des données quantitatives et qualitatives du public concerné, par la mise en œuvre de procédures et d'outils partagés ;
- d - observer, analyser et qualifier la situation globale de chaque jeune repéré pour structurer de manière concertée sa prise en charge ;
- e - capitaliser les motifs de ruptures, l'historique des parcours et les résultats obtenus, afin de repérer les conditions du « raccrochage » les analyser et ajuster les réponses proposées ;
- g - informer, accompagner et former les acteurs impliqués en amont et en aval de la sortie de formation des jeunes, afin d'instaurer une dynamique de coopération propice à la recherche commune d'une plus grande efficacité des initiatives.

## **B. Le public cible de la coordination locale :**

Tout jeune sortant sans diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire est considéré comme « décrocheur ».

Il s'agit des jeunes qui n'ont pas obtenu, soit le baccalauréat général, soit un diplôme à finalité professionnelle classé au niveau V ou IV de formation.

Les jeunes de 16 à 18 ans, sortant non diplômés de la voie professionnelle, constituent la cible principale des coordinations locales.

## 2. Modalités opérationnelles et état d'avancement :

### A - Une 1<sup>ère</sup> Phase : de mars à juillet 2010

#### 1. Un travail préparatoire interne à l'académie : de mars à avril 2010

Mise en place d'un groupe de travail académique animé par Luc Maerten, CSAIO, chef de projet.

#### Constitution :

1 CSAIO, 3 IEN-IO (1 par département) 5 DCIO, 2 chargés de mission académique Réussite Scolaire

#### Objectif :

Formuler des propositions de mise en place du projet académique de structuration des coordinations locales en y associant les partenaires régionaux.

#### Réalisation :

#### ⇒ **3 réunions : le 1 mars, le 19 mars et le 2 avril 2010**

- Appropriation des enjeux et des termes de l'instruction interministérielle du 22 avril 2009 et du projet académique retenu dans le cadre du FEJ ;
- Appropriation du module « suivi de l'élève » de l'application SCNET-SDO ;
- Elaboration d'une proposition de mise en place des coordinations locales sur l'ensemble du territoire académique ;
- Etablissement d'une liste des territoires à proposer pour l'expérimentation et élaboration d'une proposition de mise en œuvre (définition d'un cahier des charges, désignation des responsables des coordinations locales, calendrier et outils de mise en œuvre)

#### 2. Un travail préparatoire avec les partenaires de l'académie de mai à juillet 2010

#### Objectif :

Faciliter un rapprochement avec les partenaires de l'académie concernés par la coordination locale (Union régionale des Missions Locales, des Directeurs de CIO, des inspecteurs de l'orientation, la DRAAF, le Conseil régional) afin d'aboutir à la mise en œuvre partagée du projet d'expérimentation

#### Réalisation : organisation de 3 réunions de travail :

⇒ **27 mai 2010** = groupe de contact entre l'académie et l'Union Régionale des Missions Locales de Rhône-Alpes, URML (1 IEN-IO, 3 DCIO, 1 chargé de mission Réussite Scolaire de l'académie et 1 représentant de l'URML)

- Lecture commune de l'instruction interministérielle du 22 avril 2009
- Présentation du projet académique d'expérimentation de la coordination locale
- Echange sur les périmètres des coordinations locales susceptibles d'entrer dans l'expérimentation ainsi que les perspectives d'animation et de fonctionnement

⇒ **16 juin 2010 et 1 juillet 2010** = groupe de travail partenarial sur la mise en œuvre du projet d'expérimentation constitué de :

- Représentants de l'académie de Lyon : le CSAIO, le DAET, 3 IEN-IO, 3 proviseurs, 3 DCIO, MGI, chargé de mission réussite scolaire
- Représentants les partenaires : DRAAF, URML (vice présidente et chargé de mission régional) 3 directeurs de ML, conseil régional (2 personnes de la Direction des lycées) 1 représentant du PRAO (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation)
- Consultante du COPAS, organisme évaluateur du projet.

#### 3. Résultats de cette 1<sup>ère</sup> phase :

Elle a été essentielle pour préciser le projet d'expérimentation en collaboration avec les partenaires. Elle a permis d'installer les conditions d'une mise en œuvre collective de la phase opérationnelle à partir de septembre 2010.

## **B. Une 2<sup>ème</sup> phase : de septembre à décembre 2010**

1. Poursuite du travail de concertation pour faciliter l'appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs concernés, internes et externes à l'académie :

- **3 réunions de sous groupes de travail les 27 août, 31 août et 10 septembre** : production de documents de travail sur le cahier des charges de l'expérimentation, l'outil collaboratif et la fiche de poste du chargé de mission du pôle ressource académique ;

- **Réunion le 29 septembre 2010** avec les 3 IA-DSDEN de l'académie de Lyon et le CSAIO

- **Réunion le 12 octobre 2010** avec les 3 IA-DSDEN, le CSAIO, une représentante du SGAR et de la DIRRECTE :

- accords sur les principes de mise en œuvre du projet académique (généralisation et expérimentation)
- préparation d'une communication en pré CAR et CAR
- décision de lancer un appel à projets sur l'expérimentation auprès des 12 futures coordinations locales (retenir 50% des coordinations locales en expérimentation)
- proposition de création d'un pôle ressource académique en appui du projet d'expérimentation avec le recrutement de 3 chargés de mission chargés d'aider à la structuration effective de la coordination locale

- **Réunion le 22 novembre** : suite aux réunions avec les services de l'état (DIRRECTE, Préfecture, les IA et le rectorat) **un point d'étape** est réalisé par le CSAIO, pilote du Projet avec les partenaires institutionnels (DRAAF, Conseil régional), les partenaires locaux (URML), les IEN-IO de l'académie et un IA-DSDEN adjoint du Rhône.

*Communication sur la mise en place du recrutement effectif en décembre des chargés de mission du Pôle ressource à partir du profil de poste élaboré en concertation avec les différents partenaires et validé par les pilotes de l'expérimentation.*

Sollicitation des partenaires (DRAAF, Conseil régional, DIRRECTE, URML) pour qu'ils proposent des noms de personnes pour ce recrutement.

2. 14 décembre 2010, courrier de cadrage du recteur de l'académie à l'adresse de tous les chefs d'établissements et directeurs de CIO de l'académie de Lyon :

- **rappel des enjeux de l'instruction interministérielle du 22 avril 2009**

- **information sur les dispositions** prises avec le préfet de la région :

- Le préfet de département, en liaison avec l'IA-DSDEN et le DRAAF, nomme un responsable de la coordination locale après consultation des collectivités territoriales concernées ;
- L'IA-DSDEN, en concertation avec le DRAAF, l'URML et Pôle Emploi, désigne 2 co animateurs pour chaque coordination locale, l'un deux étant nécessairement membre de l'éducation nationale ;
- Les 12 bassins de formation de l'académie de Lyon constituent les périmètres d'organisation des plateformes de coordination locale.

- **information sur le futur lancement de l'appel à projets de la structuration des coordinations locales**, son pilotage étant assuré conjointement par le CSAIO de l'académie et l'inspectrice d'académie adjointe à l'IA-DSDEN de la Loire.

3. Les 17 décembre 2010 et 4 janvier 2011, mise en place d'une commission de recrutement des chargés de mission du Pôle ressource académique :

- La commission de recrutement est composée des 2 pilotes du projet, un représentant de la DRAAF et un de l'URML ;

- 10 personnes reçues en entretien ;

- *En date du 4 janvier 2011, recrutement officiel de 3 chargés de mission.*

### C. Perspectives de janvier à mi mars 2011 :

- Fin janvier, désignation par les IA-DSDEN de 2 co animateurs pour chacune des plateformes de coordination locale ;
- Mi février :
  - **installation du pôle ressource académique** constitué de 3 chargés de mission, recrutés pour venir en appui du montage des projets d'expérimentation et du suivi de la mise en œuvre de ceux qui seront retenus après instruction ;
  - **lancement de l'appel à projets académique** auprès des 12 coordinations locales mises en place avec l'organisation d'une réunion académique des 24 co animateurs. Conformément au cahier des charges, les plateformes de coordination volontaires devront élaborer un projet d'action (document élaboré en concertation avec les partenaires) pour être éligibles à un financement du FEJ ;
  - **Mise en place du groupe de pilotage académique de l'expérimentation** présidé par le CSAIO et l'IAA de l'IA-DSDEN de la Loire en association avec les représentants régionaux de l'état et de la collectivité régionale. Ce groupe validera les projets instruits dans un premier temps au niveau de chaque département par les IA-DSDEN, procédera à l'attribution des financements et suivra l'ensemble de l'expérimentation ;
- Mi mars :
  - **Instruction des projets d'action au niveau départemental** dans le respect des priorités du cahier des charges (outils de repérage, d'accueil et d'accompagnement des jeunes, élaboration de procédures partenariales ...)
  - **Validation des projets par le groupe de pilotage**
  - **Démarrage des projets locaux d'expérimentation**

-----

CERTIFICAT :

Je soussigné, Monsieur Luc Maerten, responsable de la structure porteuse du projet AP1\_n° 233, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 28 janvier 2011

Signature :

